



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins généralistes

Question écrite n° 109407

Texte de la question

M. Paul Jeanneteau attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les remplacements exercés par les médecins généralistes. En effet, certains médecins généralistes choisissent d'effectuer des remplacements de très nombreuses années, parfois même pendant plus de vingt ans. Or, au jour où la lutte contre la désertification médicale est une priorité et un enjeu majeur en termes d'égalité d'accès aux soins, limiter le nombre d'années de remplacement inciterait certainement de nombreux médecins à s'installer. Aussi il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement envisage de mettre en oeuvre afin de limiter le nombre d'années de remplacement que pourrait assurer les médecins généralistes.

Données clés

Auteur : [M. Paul Jeanneteau](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109407

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5357

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)